

# Les Beaux-arts, école d'arts plastiques de Grand Poitiers

## Inscriptions

Toutes les informations pour s'inscrire aux cours hebdomadaires des Beaux-arts, école d'arts plastiques de Grand Poitiers.

### Inscriptions 2026-2027

**Inscriptions lors des permanences proposées par l'école d'arts plastiques.**

#### Dates et lieux des permanences :

**Secteur adultes**, les Beaux-arts, site de Buxerolles : mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 septembre 2026 de 13h à 19 h ; jeudi 3 et vendredi 4 septembre 9h – 12h et 13h30 – 16h

**Secteur enfants et atelier préparatoire**, les Beaux-arts, site du centre-ville : du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2026 de 13h à 19h ; jeudi 10 et vendredi 11 septembre 9h – 12h et 13h30 – 16h

**Cours d'histoire de l'art** site du centre-ville (règlement uniquement par chèque) ou site de Buxerolles (règlement par chèque, espèces ou CB) – A partir du mardi 1<sup>er</sup> septembre.

À partir du 14 septembre 2026 : reprise des inscriptions dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 05 49 51 42 03 / [beaux.arts-adultes@grandpoitiers.fr](mailto:beaux.arts-adultes@grandpoitiers.fr) (cours adultes) / 05 49 30 21 90 (cours enfants, atelier préparatoire et histoire de l'art)

Le jour de l'inscription : se munir du dernier avis d'imposition ou de l'attestation du quotient familial de la CAF et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois **en versions imprimées** (les justificatifs numériques sur téléphone ne seront pas acceptés). Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Le règlement se fait lors de l'inscription

À noter :

- Tout élève adulte a droit à un cycle initial de 3 ans par atelier « tous niveaux » puis à 5 ans au sein de l'atelier « confirmés »
- Tout élève enfant a le droit de poursuivre son cycle d'apprentissage jusqu'à l'âge adulte en suivant les cours par tranche d'âge.
- Les élèves majeurs des Beaux-arts, école d'arts plastiques de Grand Poitiers et les responsables légaux des élèves mineurs sont tenus de souscrire une assurance individuelle (Responsabilité civile) dans le cas où leur responsabilité personnelle se trouverait engagée, tant sur le plan corporel que sur le plan matériel, celle-ci les couvrant des risques encourus dans le cadre des activités pratiquées à l'école.

**Début des cours adultes et enfants :** 14 septembre 2026

<https://www.lesbeauxarts-eap.grandpoitiers.fr/inscriptions?>



**A noter :**

- Tout élève adulte a droit à un cycle initial de 3 ans par atelier « tous niveaux » puis à 5 ans au sein de l'atelier « confirmés ».

- Tout élève enfant a le droit de poursuivre son cycle d'apprentissage jusqu'à l'âge adulte en suivant les cours par tranche d'âge.

- Les élèves majeurs des Beaux-arts, école d'arts plastiques de Grand Poitiers et les responsables légaux des élèves mineurs sont tenus de souscrire une assurance individuelle (Responsabilité civile) dans le cas où leur responsabilité personnelle se trouverait engagée, tant sur le plan corporel que sur le plan matériel, celle-ci les couvrant des risques encourus dans le cadre des activités pratiquées à l'école.



26 Rue Jean-Alexandre  
86000 Poitiers  
 05 49 30 21 90